

## La Sun Life annonce ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2023

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 31 mars 2023, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 31 mars 2023, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document. Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons adopté la norme IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace la norme IFRS 4, *Contrats d'assurance*, ainsi que la norme IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (collectivement, « les nouvelles normes »). La nature et l'incidence des principaux changements apportés à nos méthodes comptables critiques et l'incidence estimée de l'adoption des nouvelles normes sont résumées à la rubrique L, « Changements de méthodes comptables » de notre rapport de gestion pour la période close le 31 mars 2023 (le « rapport de gestion du T1 2023 »).

**TORONTO (ONTARIO) – (le 11 mai 2023)** – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé ses résultats pour le premier trimestre clos le 31 mars 2023.

- Le bénéfice net sous-jacent<sup>1</sup> s'est établi à 895 M\$, en hausse de 175 M\$, ou 24 %, comparativement au premier trimestre de 2022<sup>2</sup>; le rendement des capitaux propres sous-jacent<sup>1</sup> s'est établi à 17,3 %.
  - Bénéfice net sous-jacent – Gestion de patrimoine et d'actifs<sup>1</sup> : 411 M\$, en baisse de 11 M\$, ou 3 %.
  - Bénéfice net sous-jacent – Santé et protection collective<sup>1</sup> : 303 M\$, en hausse de 180 M\$, ou 146 %.
  - Bénéfice net sous-jacent – Protection individuelle<sup>1</sup> : 291 M\$, en hausse de 42 M\$, ou 17 %.
- Le bénéfice net déclaré s'est établi à 806 M\$, en hausse de 141 M\$, ou 21 %, comparativement au premier trimestre de 2022<sup>2</sup>; le rendement des capitaux propres déclaré<sup>1</sup> s'est établi à 15,6 %.
- Le dividende par action ordinaire a augmenté, passant de 0,72 \$ à 0,75 \$ par action.

« Nous avons amorcé 2023 avec de solides résultats, attribuables à nos capacités d'exécution et à la croissance de nos activités en santé et en protection, faisant ressortir la résilience de la composition de nos activités. Nous avons généré une croissance solide du côté des souscriptions en santé et en protection, ce qui renforce l'importance que les Clients continuent d'accorder à la santé et à la sécurité financière », a déclaré Kevin Strain, président et chef de la direction de la Sun Life. « Ce trimestre-ci est le premier où la Sun Life communique son information financière conformément aux normes IFRS 17 et IFRS 9. Un merci tout spécial à toutes les personnes de la Sun Life qui ont contribué à cet effort. Bien que l'adoption de ces normes aura des répercussions sur la façon dont certains de nos résultats sont communiqués, rien ne change en ce qui touche notre stratégie Incidence sur le Client, nos données fondamentales robustes et la force de notre capital. »

	Résultats trimestriels	
	T1 23	T1 22 <sup>2)</sup>
<b>Rentabilité</b>		
Bénéfice net sous-jacent (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	895	720
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	806	665
Bénéfice par action sous-jacent (en dollars) <sup>1), 3)</sup>	1,52	1,23
Bénéfice par action déclaré (en dollars) <sup>3)</sup>	1,37	1,13
Rendement des capitaux propres sous-jacent <sup>1)</sup>	17,3 %	14,7 %
Rendement des capitaux propres déclaré <sup>1)</sup>	15,6 %	13,6 %
<b>Croissance</b>	<b>T1 23</b>	<b>T1 22<sup>2)</sup></b>
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs (en millions de dollars) <sup>1), 4)</sup>	46 349	56 956
Souscriptions – santé et protection collective (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	543	390
Souscriptions – protection individuelle (en millions de dollars) <sup>1)</sup>	511	409
Actif géré (en milliards de dollars) <sup>1)</sup>	1 364	1 352
Marge sur services contractuels (MSC) liée aux affaires nouvelles (en millions de dollars) <sup>5)</sup>	257	173
<b>Solidité financière</b>	<b>T1 23</b>	<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023<sup>6)</sup></b>
<b>Ratios du TSAV (à la clôture de la période)<sup>6)</sup></b>		
Financière Sun Life inc.	148 %	142 %
Sun Life du Canada <sup>7)</sup>	144 %	139 %
Ratio de levier financier (à la clôture de la période) <sup>2), 8)</sup>	23,2 %	23,7 %

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document et du rapport de gestion du T1 2023.

<sup>2)</sup> Les résultats retraités de 2022 peuvent ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs selon les nouvelles normes IFRS 17 et IFRS 9. Pour plus de précisions, se reporter à l'intitulé « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 à l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 », dans le présent document.

<sup>3)</sup> Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

<sup>4)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et les flux bruts de gestion d'actifs au Canada ont été modifiés de façon à exclure les affaires conservées. Les montants présentés pour les périodes précédentes ont été mis à jour afin de refléter ce changement.

<sup>5)</sup> La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance provenant des activités de souscriptions durant la période, y compris les souscriptions d'assurance individuelle (excluant les coentreprises), ainsi que les solutions prestations déterminées et les souscriptions de produits de gestion de patrimoine (fonds distincts) au Canada. Pour plus de précisions sur la MSC, se reporter à la rubrique E, « Marge sur services contractuels », du rapport de gestion du T1 2023.

<sup>6)</sup> La ligne directrice TSAV de 2023 du BSIF, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, précise que le capital disponible pour les besoins du TSAV comprend la marge sur services contractuels. Les retraitements et les représentations des résultats de périodes antérieures ne sont pas obligatoires. Les ratios pro forma du TSAV au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sont présentés pour illustrer l'incidence de la transition. Ces calculs pro forma ne seront pas présentés officiellement au BSIF. De plus, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le total du capital a été mis à jour afin d'inclure le solde de la MSC. Se reporter à la rubrique F, « Solidité financière », du rapport de gestion du T1 2023.

<sup>7)</sup> La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

<sup>8)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le calcul du ratio de levier financier a été mis à jour afin d'inclure le solde de la MSC (nette d'impôt) dans le dénominateur. La MSC (nette d'impôt) s'est établi à 9,0 G\$ au premier trimestre de 2023 (1<sup>er</sup> janvier 2023 – 8,7 G\$).

« Nous aidons nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain en poursuivant notre stratégie Incidence sur le Client, grâce à des outils numériques et à de nouveaux produits. Par exemple, au Canada, nous avons étendu l'accès à l'outil Un Plan à plus de 750 000 Clients des Régimes collectifs de retraite. Cet outil numérique permet aux Clients de se tracer un parcours financier. À Hong Kong, nous avons lancé deux produits, conçus pour offrir un potentiel de croissance à long terme et qui intègrent activement les facteurs ESG aux stratégies de placement. »

## Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T1 2023 et le T1 2022)

(en millions de dollars)

Bénéfice net sous-jacent par type d'activité <sup>1), 2)</sup>	T1 23					
	Sun Life	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale
Gestion de patrimoine et d'actifs	411	282	114	—	15	—
Santé et protection collective	303	—	95	208	—	—
Protection individuelle	291	—	107	29	130	25
Charges de l'Organisation internationale et autres	(110)	—	—	—	(4)	(106)
<b>Bénéfice net sous-jacent<sup>1)</sup></b>	<b>895</b>	<b>282</b>	<b>316</b>	<b>237</b>	<b>141</b>	<b>(81)</b>
<b>Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires</b>	<b>806</b>	<b>254</b>	<b>329</b>	<b>168</b>	<b>134</b>	<b>(79)</b>
Variation du bénéfice net sous-jacent (en % d'un exercice à l'autre)	24 %	(12) %	53 %	121 %	6 %	n.s. <sup>4)</sup>
Variation du bénéfice net déclaré (en % d'un exercice à l'autre)	21 %	(18) %	29 %	200 %	21 %	n.s. <sup>4)</sup>
<b>Souscriptions de produits de gestion de patrimoine et flux bruts de gestion d'actifs<sup>1), 3)</sup></b>	<b>46 349</b>	<b>40 829</b>	<b>3 090</b>	<b>—</b>	<b>2 430</b>	<b>—</b>
<b>Souscriptions – santé et protection collective<sup>1)</sup></b>	<b>543</b>	<b>—</b>	<b>145</b>	<b>373</b>	<b>25</b>	<b>—</b>
<b>Souscriptions – protection individuelle<sup>1)</sup></b>	<b>511</b>	<b>—</b>	<b>136</b>	<b>—</b>	<b>375</b>	<b>—</b>
Variation des souscriptions de produits de gestion de patrimoine et des flux bruts de gestion d'actifs (en % d'un exercice à l'autre)	(19) %	(17) %	(23) %	—	(31) %	—
Variation des souscriptions – santé et protection collective (en % d'un exercice à l'autre)	39 %	—	(34) %	152 %	14 %	—
Variation des souscriptions – protection individuelle (en % d'un exercice à l'autre)	25 %	—	21 %	—	26 %	—

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document et du rapport de gestion du T1 2023.

<sup>2)</sup> Pour plus de renseignements sur les types d'activité des secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion du T1 2023.

<sup>3)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et les flux bruts de gestion d'actifs au Canada ont été modifiés de façon à exclure les affaires conservées. Les montants présentés pour les périodes précédentes ont été mis à jour afin de refléter ce changement.

<sup>4)</sup> Non significatif.

Le bénéfice net sous-jacent<sup>1)</sup> s'est établi à 895 M\$, en hausse de 175 M\$, ou 24 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs<sup>1)</sup>** en baisse de 11 M\$ : diminution des produits tirés des honoraires à la MFS, au Canada, et en Asie, reflétant la baisse des marchés des actions, largement contrebalancée par une augmentation des produits tirés des placements reflétant la hausse des volumes et des rendements.
- **Santé et protection collective<sup>1)</sup>** en hausse de 180 M\$ : rendement solide, y compris la croissance des primes, l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité au Canada et aux États-Unis, les solides marges liées à l'assurance-maladie en excédent de pertes, et l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité aux États-Unis. Les résultats de DentaQuest ont aussi contribué à la hausse.
- **Protection individuelle<sup>1)</sup>** en hausse de 42 M\$ : augmentation des primes, reflétant l'essor des souscriptions durant l'exercice précédent, et amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité en Asie.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres<sup>1)</sup>** perte nette en hausse de (36) M\$ : augmentation des charges d'exploitation, y compris la rémunération incitative à long terme et les dépenses liées au projet d'IFRS 17, et hausse des coûts du financement par emprunt.
- Augmentation des produits tirés des placements, reflétant une hausse des profits réalisés sur les actifs excédentaires et des produits d'intérêts nets en raison de la hausse des taux.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 806 M\$, en hausse de 141 M\$, ou 21 %, en raison de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et des facteurs suivants :

- profit tiré de la vente des activités des marchés spéciaux au Canada<sup>2)</sup>; partiellement contrebalancé par :
- l'incidence des marchés; et
- l'intégration de DentaQuest et les coûts liés aux acquisitions à Gestion SLC.

<sup>1)</sup> Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité », du rapport de gestion du T1 2023 pour plus de renseignements sur les éléments importants attribuables aux éléments du bénéfice net déclaré et du bénéfice net sous-jacent et à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur les types d'activité des secteurs opérationnels/secteurs d'activité de la Sun Life, se reporter à la rubrique A, « Mode de présentation de nos résultats », du rapport de gestion du T1 2023.

<sup>2)</sup> Le 1<sup>er</sup> février 2023, la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, filiale en propriété exclusive de la FSL inc., a conclu la vente de ses activités des marchés spéciaux à la Compagnie d'assurance-vie Première du Canada (la « vente des activités des marchés spéciaux »).

## Gestion d'actifs : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics et alternatifs grâce à la MFS et à Gestion SLC

Le bénéfice net sous-jacent de Gestion d'actifs s'est chiffré à 282 M\$, en baisse de 39 M\$, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **MFS** en baisse de 27 M\$ : diminution de l'actif net moyen, reflétant la baisse des marchés des actions et les sorties nettes, partiellement contrebalancées par la baisse des charges liées à la rémunération variable et la hausse des produits tirés des placements. La marge d'exploitation nette avant impôt<sup>1)</sup> de la MFS<sup>2)</sup> s'est établie à 37 % au premier trimestre de 2023, comparativement à 39 % à l'exercice précédent.
- **Gestion SLC** en baisse de 12 M\$ : hausse du bénéfice tiré des honoraires<sup>3)</sup> de 26 %, en raison de l'augmentation de l'actif géré, reflétant une mobilisation de capitaux et un déploiement de capital solides sur l'ensemble de la plateforme. La marge sur le bénéfice tiré des honoraires<sup>3)</sup> s'est établie à 24 % au premier trimestre de 2023, comparativement à 23 % à l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent est en baisse comparativement à l'exercice précédent, la croissance du bénéfice tiré des honoraires ayant été plus que contrebalancée par la hausse des coûts de financement sur les placements en capitaux de lancement et l'augmentation des charges liées à la rémunération.

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 254 M\$, en baisse de 57 M\$, ou 18 %, en raison de la diminution du bénéfice net sous-jacent et des coûts liés aux acquisitions à Gestion SLC.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net sous-jacent et du bénéfice net déclaré de 16 M\$ et de 15 M\$, respectivement.

Gestion d'actifs a clôturé le premier trimestre de 2023 avec un actif géré de 989 G\$, qui se composait d'un actif de 771 G\$ (570 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 218 G\$ provenant de Gestion SLC. Les sorties nettes totales de 2,5 G\$ enregistrées au premier trimestre de 2023 reflètent les sorties nettes de 5,8 G\$ (4,3 G\$ US) de la MFS, partiellement contrebalancées par les entrées nettes de 3,2 G\$ de Gestion SLC.

La MFS a continué d'afficher un rendement des placements à long terme exceptionnel à titre de gestionnaire actif. La MFS s'est classée parmi les 10 meilleures sociétés de gestion d'actifs<sup>3)</sup> pour le rendement sur 5 ans et sur 10 ans de sa gamme de fonds destinés aux particuliers aux États-Unis. C'est la 14<sup>e</sup> fois en 15 ans que la MFS obtient cette distinction.

Le 1<sup>er</sup> février, nous avons conclu l'acquisition d'une participation de 51 %<sup>4)</sup> dans Advisors Asset Management, Inc. (« AAM »), une société de distribution aux particuliers indépendante de premier plan aux États-Unis, avec l'option d'acquérir la participation restante dès 2028. Les fortes capacités de distribution aux particuliers d'AAM aux États-Unis procurent à Gestion SLC une occasion attrayante de répondre à la demande croissante des investisseurs fortunés américains pour les actifs alternatifs.

Durant le trimestre, BentallGreenOak (« BGO ») s'est vu décerner, pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, le prix ENERGY STAR® Partner of the Year 2023 – Sustained Excellence par la Environmental Protection Agency (« EPA ») et le Department of Energy (« DOE ») des États-Unis. Ce prix témoigne du dévouement de BGO envers la lutte contre les changements climatiques passant par l'efficacité énergétique et la décarbonisation. De plus, la stratégie BGO Prime Canadian Property a remporté le prix Pension Real Estate Association (« PREA ») Open-End Fund ESG de 2023, démontrant l'intégration des facteurs ESG à l'ensemble des pratiques de placement.

## Canada : Leader en santé, en gestion de patrimoine et en assurance

Le bénéfice net sous-jacent au Canada s'est chiffré à 316 M\$, en hausse de 110 M\$, ou 53 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant les facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en hausse de 34 M\$ : augmentation des produits tirés des placements reflétant la hausse des volumes et des rendements, partiellement contrebalancée par la diminution des produits tirés des honoraires reflétant la baisse des marchés boursiers durant l'exercice précédent.
- **Santé et protection collective** en hausse de 36 M\$ : amélioration des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité, reflétant la hausse des marges et la diminution de la durée des règlements.
- **Protection individuelle** en hausse de 40 M\$ : augmentation des primes, reflétant l'essor des souscriptions durant l'exercice précédent, et hausse de l'apport des placements.
- Augmentation des produits tirés des placements reflétant une hausse des profits réalisés sur les actifs excédentaires et des produits d'intérêts nets en raison de la hausse des taux.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 329 M\$, en hausse de 73 M\$, ou 29 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et le profit tiré de la vente des activités des marchés spéciaux, partiellement contrebalancés par l'incidence des marchés attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt et aux placements immobiliers.

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document et du rapport de gestion du T1 2023.

<sup>2)</sup> MFS Investment Management (la « MFS »).

<sup>3)</sup> Classement Barron's Fund Family 2022.

<sup>4)</sup> Après dilution.

Souscriptions au Canada<sup>1)</sup> :

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et les flux bruts de gestion d'actifs se sont chiffrés à 3 G\$, en baisse de 23 %, reflétant la baisse des souscriptions de régimes à cotisations déterminées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») et la diminution des souscriptions de titres de fonds communs de placement à la gestion de patrimoine individuelle.
- Les souscriptions de produits collectifs se sont établies à 145 M\$, en baisse de 34 %, reflétant les ventes de contrats importants durant l'exercice précédent.
- Les souscriptions de produits individuels se sont chiffrées à 136 M\$, en hausse de 21 %, reflétant l'augmentation des souscriptions d'assurance-vie entière avec participation.

Nous continuons de concrétiser notre raison d'être qui consiste à aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Au premier trimestre, nous avons amélioré l'outil Un Plan afin de permettre aux Clients de modifier directement leur parcours financier autant de fois qu'ils le veulent, tout en collaborant avec leur conseiller à l'atteinte de leurs objectifs personnalisés. Nous avons proposé cet outil aux Clients individuels en 2022, et en 2023 nous avons élargi l'accès aux plus de 750 000 Clients des RCR. Jusqu'à maintenant, près de 100 000 parcours financiers ont été créés pour les Clients individuels au Canada avec, notamment, l'outil Un Plan, simplement Sun Life.

De plus, *Prospr par Sun Life*, une solution hybride de conseils combinant une plateforme numérique de première qualité et une équipe de conseillers autorisés, continue de prendre de l'essor grâce à une croissance importante du nombre de visiteurs uniques durant l'exercice précédent. Nous continuons de proposer de nouvelles capacités, notamment la possibilité pour les Clients de lier des comptes externes à leur profil *Prospr par Sun Life*, mettant à profit l'outil pour tracer un parcours financier global et faire le suivi des objectifs au même endroit.

## États-Unis : Leader en santé et en garanties collectives

Le bénéfice net sous-jacent aux États-Unis s'est chiffré à 237 M\$, en hausse de 130 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- **Santé et protection collective** en hausse de 144 M\$ : rendement solide de toutes les activités, y compris la croissance des primes, l'apport de l'acquisition DentaQuest, et des résultats favorables. Les résultats enregistrés durant le trimestre comprennent les solides marges liées à l'assurance-maladie en excédent de pertes, partiellement contrebalancées par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité. Les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité ont diminué de façon significative comparativement à ceux liés à la pandémie de l'exercice précédent.
- **Protection individuelle** en baisse de 14 M\$ : résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité durant le trimestre, reflétant la hausse des montants des règlements.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 168 M\$, en hausse de 112 M\$ comparativement à l'exercice précédent, reflétant l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et l'incidence des marchés. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les coûts liés à l'intégration de DentaQuest et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises.

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net sous-jacent et du bénéfice net déclaré de 15 M\$ et de 12 M\$, respectivement.

Les souscriptions de produits collectifs enregistrées aux États-Unis se sont chiffrées à 373 M\$, en hausse de 225 M\$, en raison de la hausse des ventes de garanties de frais dentaires<sup>2)</sup> et d'assurance collective.

Nous poursuivons avec notre stratégie visant à aider plus de gens à obtenir les soins de santé et la couverture dont ils ont besoin. Au premier trimestre, la Sun Life a été choisie en tant que nouveau fournisseur de régimes de frais dentaires commerciaux pour les employés de l'État de Virginie-Occidentale. DentaQuest a obtenu le contrat de l'État pour fournir les garanties dentaires aux participants du régime Medicaid en Oklahoma, et l'accent est mis sur les soins préventifs et l'amélioration de la santé buccodentaire. En combinant cela aux autres ventes réalisées durant le premier trimestre, nous nous attendons à ajouter environ 650 000 participants de garanties de frais dentaires au cours du prochain exercice.

Aux Garanties collectives, nous poursuivons avec notre stratégie visant à faciliter l'accès aux soins et aux garanties pour nos Clients grâce aux solutions numériques en travaillant avec deux partenaires en gestion des soins. Nous avons ajouté à l'intention de nos participants de contrats d'assurance-vie un programme de mieux-être numérique en libre-service qui vise à soutenir la santé mentale et affective et qui offre du contenu et des activités sur mesure. Nous avons aussi fourni à nos participants en invalidité un accès à des services de soins personnalisés, afin d'améliorer le traitement des troubles musculosquelettiques et de la COVID-19 de longue durée.

## Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Le bénéfice net sous-jacent en Asie s'est chiffré à 141 M\$, en hausse de 8 M\$, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- **Gestion de patrimoine et d'actifs** en baisse de 6 M\$ : diminution des produits tirés des honoraires reflétant en grande partie le recul des marchés boursiers.
- **Protection individuelle** en hausse de 11 M\$ : augmentation des primes reflétant un bon essor des souscriptions au cours de l'exercice précédent et une amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, partiellement contrebalancés par la diminution des apports liés aux investissements.
- **Charges du bureau régional et autres** en hausse de 3 M\$.

<sup>1)</sup> Comparativement à l'exercice précédent.

<sup>2)</sup> Les ventes de garanties de frais dentaires comprennent les ventes provenant de DentaQuest, acquise le 1<sup>er</sup> juin 2022.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 134 M\$, en hausse de 23 M\$, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent en raison de l'incidence des marchés. L'incidence favorable des taux d'intérêt a été en grande partie contrebalancée par l'incidence des marchés attribuable aux placements immobiliers.

L'incidence du change est venue augmenter le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré de 3 M\$ et de 7 M\$, respectivement. Souscriptions en Asie<sup>1)</sup> :

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et les flux bruts de gestion d'actifs se sont chiffrés à 2 G\$, en baisse de 31 %, reflétant principalement une baisse des souscriptions de titres de fonds du marché monétaire aux Philippines.
- Les souscriptions de produits individuels se sont établies à 375 M\$, en hausse de 26 %, en raison d'une augmentation des souscriptions en Inde, à Hong Kong, à la Division International et aux Philippines.

La MSC liée aux affaires nouvelles s'est chiffrée à 102 M\$ au premier trimestre de 2023, comparativement à 51 M\$ à l'exercice précédent, principalement en raison des souscriptions et de la composition favorable des produits dans le marché des Clients fortunés, aux Philippines et à Hong Kong.

Nous avons continué de tirer parti de notre raison d'être, qui consiste à aider les Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain, en offrant des produits novateurs qui répondent à leurs besoins. Au premier trimestre, à Hong Kong, nous avons lancé deux produits<sup>2)</sup> qui offrent un potentiel de croissance financière à long terme et des options souples de retrait au comptant tout en intégrant activement les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux stratégies de placement. Les Clients ont favorablement accueilli ces produits, qui ont représenté plus de 20 % des souscriptions de produits de protection individuelle du premier trimestre à Hong Kong.

Aux Philippines, nous avons maintenu notre position de chef de file au chapitre des primes liées aux affaires nouvelles et du total des primes en 2022, ce qui reflète notre excellente gamme de produits et notre service exceptionnel aux Clients. Nos efforts pour améliorer la vie de nos Clients ont été récompensés et, pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, la Sun Life a reçu le prix Platine<sup>3)</sup> pour avoir été choisie comme la compagnie d'assurance-vie la plus digne de confiance du secteur.

## Organisation internationale

La perte nette sous-jacente de l'Organisation internationale s'est établie à 81 M\$, comparativement à une perte nette sous-jacente de 47 M\$ à l'exercice précédent, reflétant la hausse des charges d'exploitation y compris les coûts liés à la rémunération incitative à long terme et les dépenses liées au projet d'IFRS 17, ainsi qu'une augmentation des coûts du financement par emprunt.

La perte nette déclarée s'est établie à 79 M\$, comparativement à la perte nette déclarée de 69 M\$ à l'exercice précédent, reflétant la variation de la perte nette sous-jacente, partiellement contrebalancée par l'incidence des marchés.

<sup>1)</sup> Comparativement à l'exercice précédent.

<sup>2)</sup> SunJoy et SunGift.

<sup>3)</sup> Prix Trusted Brands.

## Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le premier trimestre de 2023 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le vendredi 12 mai 2023, à 10 h, heure de l'Est. Pour accéder à la webémission ou à la conférence téléphonique, rendez-vous au [www.sunlife.com/RapportsTrimestriels](http://www.sunlife.com/RapportsTrimestriels) 10 minutes avant l'heure prévue. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) jusqu'à la clôture du premier trimestre de 2024.

### Renseignements pour les médias :

Ariane Richard

Conseillère principale, relations publiques  
Bureau du président, Québec

Téléphone : 438-364-6807

[ariane.richard@sunlife.com](mailto:ariane.richard@sunlife.com)

### Renseignements pour les investisseurs :

Yaniv Bitton

Vice-président, chef des relations avec les investisseurs et des  
marchés financiers

Téléphone : 416-979-6496

[yaniv.bitton@sunlife.com](mailto:yaniv.bitton@sunlife.com)

## Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 à l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9

Les résultats de 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17 et de la superposition de classement connexe relative à IFRS 9 (les « nouvelles normes »). Les résultats retraités pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes. La majorité des mesures prises pour rééquilibrer les portefeuilles d'actifs et faire passer la gestion actif-passif à une gestion conforme à IFRS 17 ont été prises au premier trimestre de 2023. Par conséquent, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être nécessairement représentative des tendances futures et devrait être interprétée dans ce contexte. L'utilisation des sensibilités pour analyser les perspectives à l'égard du risque de marché et les incidences connexes (p. ex., les sensibilités aux taux d'intérêt) sera plus représentative à partir des sensibilités présentées pour le premier trimestre de 2023 à la rubrique I, « Gestion du risque », du rapport de gestion du premier trimestre de 2023. Certains résultats retraités de 2022 ne sont pas audités, ou n'ont pas encore été audités, et pourraient changer.

## Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant, sont disponibles à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du premier trimestre de 2023 et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

### 1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui aide à comprendre le rendement des activités de la Sun Life en apportant certains ajustements au bénéfice calculé en vertu des IFRS. Le bénéfice net sous-jacent, de même que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le bénéfice net déclaré), servent de base à la planification de la gestion et constituent également une mesure clé de nos programmes de rémunération incitative du personnel. Cette mesure reflète le point de vue de la direction à l'égard du rendement sous-jacent des activités de la Compagnie et du potentiel de bénéfice à long terme. Par exemple, en raison de la nature à plus long terme de nos activités d'assurance individuelle, les fluctuations du marché liées aux taux d'intérêt, aux marchés des actions et aux immeubles de placement peuvent avoir une incidence importante sur le bénéfice net déclaré de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, ces incidences ne se matérialisent pas nécessairement, et elles pourraient ne jamais se matérialiser si les marchés fluctuent dans la direction opposée au cours de périodes ultérieures ou, dans le cas des taux d'intérêt, si le placement à revenu fixe connexe est détenu jusqu'à son échéance.

Le bénéfice net sous-jacent élimine l'incidence des éléments suivants du bénéfice net déclaré :

- L'incidence des marchés reflétant l'écart après impôt entre les fluctuations réelles et les fluctuations prévues du marché;
- Les modifications des hypothèses et mesures de la direction;
- D'autres ajustements :
  - i) La participation de la direction dans des actions de la MFS;
  - ii) Acquisitions, intégrations et restructurations;
  - iii) Amortissement des immobilisations incorporelles;
  - iv) D'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Pour plus d'information sur les ajustements retirés du bénéfice net déclaré pour arriver au bénéfice net sous-jacent, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS – 2 – Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent », du rapport de gestion du premier trimestre de 2023.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net (en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels	
	T1 23	T1 22 <sup>1)</sup>
Bénéfice net sous-jacent	895	720
Incidence des marchés <sup>1)</sup>		
Incidence des marchés des actions	13	(29)
Incidence des taux d'intérêt <sup>2)</sup>	11	(41)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	(88)	68
Ajouter : Incidences des marchés	(64)	(2)
Ajouter : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(5)	(27)
Autres ajustements		
Participation de la direction dans les actions de la MFS	17	9
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>3), 4), 5)</sup>	(4)	(21)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(33)	(14)
Ajouter : Total des autres ajustements	(20)	(26)
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	806	665
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,52	1,23
Ajouter : Incidences des marchés (en dollars)	(0,10)	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	(0,01)	(0,05)
Participation de la direction dans les actions de la MFS (en dollars)	0,03	0,01
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,01)	(0,03)
Amortissement des immobilisations incorporelles (en dollars)	(0,06)	(0,03)
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,37	1,13

<sup>1)</sup> Les résultats retraités de 2022 pourraient ne pas être entièrement représentatifs de notre bénéfice futur, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs en vertu des nouvelles normes IFRS 17 et IFRS 9. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Note aux lecteurs : Résultats retraités de 2022 à l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 » du présent document.

<sup>2)</sup> Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

<sup>3)</sup> Les montants ont trait aux coûts d'acquisition relatifs aux sociétés liées de Gestion SLC, soit BentallGreenOak, InfraRed Capital Partners, Crescent Capital Group LP et Advisors Asset Management, Inc., y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 20 M\$ au premier trimestre de 2023 (premier trimestre de 2022 – 16 M\$).

<sup>4)</sup> Comprend les coûts d'intégration liés à DentaQuest, acquise le 1<sup>er</sup> juin 2022.

<sup>5)</sup> Comprend un profit de 65 M\$ à la vente des activités liées aux marchés spéciaux au Canada au premier trimestre de 2023.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T1 23	T1 22
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	895	720
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :		
Ajouter : Incidences des marchés	(99)	172
Modifications des hypothèses et mesures de la direction <sup>1)</sup>	(5)	(30)
Autres ajustements	(10)	(29)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	(114)	113
Ajouter : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent <sup>2)</sup>	25	(168)
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires (après impôt)	806	665

<sup>1)</sup> Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net déclaré est présentée intégralement pour le résultat net des activités d'assurance et le résultat net des activités de placement, et elle exclut les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation. À l'inverse, la note 7.B.iv des états financiers consolidés pour la période close le 31 mars 2023 présente l'incidence sur le résultat net des modifications des méthodes et hypothèses séparément dans le résultat net des activités d'assurance et le résultat net des activités de placement, et elle comprend les montants attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

<sup>2)</sup> Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectifs prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale.

## 2. Mesures financières additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes, et une liste complète est présentée à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du premier trimestre de 2023.

**Actif géré.** L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie pour l'ensemble des domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également l'actif de tiers géré et les ajustements de consolidation. Pour plus de renseignements sur l'actif de tiers géré, se reporter aux rubriques D, « Croissance – 2 – Actif géré », et N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du premier trimestre de 2023.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T1 23	T1 22
<b>Actif géré</b>		
Actif du fonds général	201 792	196 240
Fonds distincts	131 033	133 496
Actif de tiers géré <sup>1), 2)</sup>	1 072 744	1 061 658
Ajustements de consolidation <sup>1), 2)</sup>	(41 947)	(39 686)
Total de l'actif géré	1 363 622	1 351 708

<sup>1)</sup> Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du premier trimestre de 2023.

<sup>2)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les autres éléments de l'actif géré ont été renommés en tant qu'« actif de tiers géré », et les ajustements de consolidation sont présentés séparément, puisque les ajustements de consolidation s'appliquent à toutes les composantes du total de l'actif géré.

**Trésorerie et autres actifs liquides.** Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché, déduction faite des prêts liés aux acquisitions détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure constitue l'un des facteurs clés pris en considération à l'égard des fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2023	Au 31 décembre 2022
<b>Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :</b>		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	514	423
Titres de créance <sup>1)</sup>	1 407	1 408
Titres de capitaux propres <sup>2)</sup>	103	102
Sous-total	2 024	1 933
À déduire : Prêts liés aux acquisitions (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	(881)	(883)
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive)	1 143	1 050

<sup>1)</sup> Comprennent les obligations négociées sur le marché.

<sup>2)</sup> Comprennent les placements dans des FNB.



## Rapprochement entre le bénéfice net sous-jacent et le bénéfice net déclaré – Données avant impôt par secteur d'activité

T1 23						
(en millions de dollars)	Gestion d'actifs	Canada	États-Unis	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	282	316	237	141	(81)	895
Ajouter : Incidence des marchés (avant impôt) <sup>1)</sup>	(7)	(92)	(21)	17	4	(99)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(2)	—	(6)	3	(5)
Autres ajustements (avant impôt) <sup>1)</sup>	(23)	94	(71)	(6)	(4)	(10)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	2	13	23	(12)	(1)	25
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	254	329	168	134	(79)	806
T1 22						
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	321	206	107	133	(47)	720
Ajouter : Incidence des marchés (avant impôt) <sup>1)</sup>	—	247	(51)	(3)	(21)	172
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)	—	(15)	1	(16)	—	(30)
Autres ajustements (avant impôt) <sup>1)</sup>	(10)	(4)	(12)	(3)	—	(29)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	—	(178)	11	—	(1)	(168)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	311	256	56	111	(69)	665

<sup>1)</sup> Se reporter à la rubrique « Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent » pour une présentation de cet ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

## Énoncés prospectifs

La Compagnie présente à l'occasion, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant au calendrier et aux avantages attendus des contrats étatiques de prestation et de gestion de garanties de frais dentaires; iii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iv) les énoncés se rapportant à nos cibles et à nos engagements; v) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vi) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « attendre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs en raison, parmi d'autres facteurs, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la conjoncture économique connexe sur nos activités, notre liquidité, notre situation financière ou nos résultats financiers et des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », F, « Solidité financière » et I, « Gestion du risque » du rapport de gestion du premier trimestre de 2023 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2022 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : les **risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; aux fluctuations des taux de change et à l'inflation; les **risques d'assurance** – les risques liés aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; aux comportements des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les **risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; les **risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; aux changements dans les tendances en matière de placement et dans les préférences des Clients en faveur de produits différents des produits ou des stratégies de placement que nous offrons; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; les **risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; les **risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et les **autres risques** – les questions relatives à la COVID-19, y compris son incidence sur l'économie mondiale et sur les activités, la situation financière et/ou les résultats de la Sun Life; aux risques continus liés à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et à IFRS 9, *Instruments financiers*; aux risques liés à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

## À propos de la Sun Life

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 mars 2023, l'actif total géré de la Sun Life s'élevait à 1,36 billion de dollars. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».